

L'EDITO DU MAIRE



Chères Emancéennes, chers Emancéens,

Voici venu le temps des vacances ... Si vous partez, emportez donc dans vos valises ce numéro du « Mag d'Emancé » qui contient tout ce qu'il faut savoir sur l'arrivée de la fibre optique dans notre village, sur l'avancement de notre PLU, sur les évènements passés et ceux à venir, ... et qui vous apporte également beaucoup d'informations pratiques concernant l'école, la déchetterie, le brûlage des végétaux ou bien encore les formalités administratives en mairie.

Je vous souhaite à toutes et à tous **d'excellentes vacances !**

Christine David, Maire

NOUVEAU

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE SUR EMANCE

Une réunion publique organisée par **ORANGE sur l'installation de la FIBRE OPTIQUE** sur notre territoire s'est déroulée dans notre village le Mardi 13 juin 2017 à la Salle Alfred Manessier, en collaboration avec nos voisins de Saint Hilarion (car tout comme Orcemont et Orphin, ils sont inscrits dans le projet).

Il s'agit vraiment **d'une très bonne nouvelle** puisqu'il était prévu il y a encore peu de temps d'obtenir la fibre pour 2020 seulement.

Une armoire de commutation, déjà installée sur la place du village, à côté de l'arrêt de bus, permettra de subvenir à la demande d'environ 400 foyers.

La fibre sera installée d'ici la fin de l'année 2018 soit en aérien, soit en souterrain lorsque les gaines sont existantes.

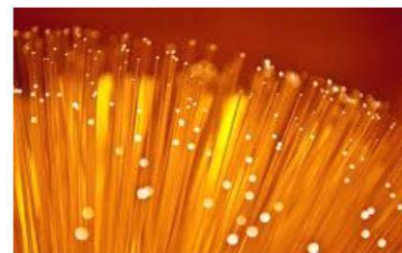
Les premiers raccordements de particuliers pourraient intervenir au cours du 1er semestre 2018, l'objectif étant que tous les particuliers même isolés soient raccordés avant fin 2018.

Nous vous rappelons que **si vous n'êtes pas utilisateur d'ORANGE**, vous n'avez pas à changer d'opérateur, le vôtre pourra utiliser le réseau déployé par ORANGE (mutualisation) avec un délai de carence normalement appliqué à ce genre de contrat. A l'intérieur des propriétés, les travaux et circuits internes (opérés par Orange) seront définis en accord avec les propriétaires (à l'heure actuelle, sans promotion commerciale, la taxe de raccordement est de 149 €) qui comprend le conseil et l'installation à votre domicile du boîtier et de la box correspondants à vos abonnements.

Les différentes possibilités de puissance seront en fonction de vos choix.

Le débit minimum promis par ORANGE est de 100 Mo

Michèle DUPRAT, Adjointe au Maire



SOMMAIRE

Page 2 à 4

Evènements

Page 5

- Les travaux
- Société de chasse

Page 6

Le PLU

Page 7

Portrait

Page 8 à 9

Les enfants

Brûlage des végétaux

Page 10

- Journée défense et citoyenneté
- Sitreva

Page 11

- Synthèse des conseils municipaux

Page 12

Etat-civil

EVENEMENTS

LES SOIREEES CABARET ET COUNTRY DE L'AFR

La **SOIREE CABARET** organisée par **Catherine Dufeil** a fêté ses 10 ans le 11 mars dernier. Comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, Catherine quitte notre village avec sa famille ... mais elle reviendra nous voir

Nous tenions à la remercier pour l'énergie déployée pendant toutes ces années à la tête de l'AFR. Nous continuerons dans ses traces et sommes ouverts à toutes propositions de la part des habitants d'Emancé, l'objectif étant de créer du lien dans notre village.

La **SOIREE COUNTRY** a également connu un grand succès avec plus de 100 participants...

Vous pouvez nous soumettre des idées nouvelles ! (Nous avons pensé à un rallye par exemple ...) N'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour toutes autres sorties que vous souhaiteriez voir organisées par l'AFR

Pour cela, vous pouvez déposer vos suggestions dans la boîte aux lettres de la mairie.

*Les membres du bureau de l'AFR**

**NDLR : La nouvelle présidente de l'AFR est Madame Annie Soulaire*



SPEED-BALL CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017

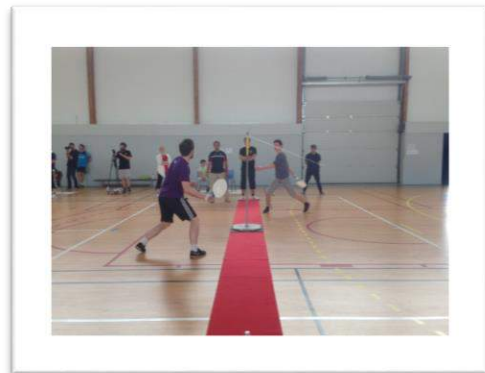


La (petite) équipe émancéenne à côté des équipes de Montauban, Octivelle, Cramont

Cinq joueurs du club de speed-ball d'Emancé ont participé à ce championnat qui se déroulait à Anizy-le-Château (près de Soissons) les 20 et 21 mai derniers. Samuel Monnard, Sacha Lesoudier, Nicolas Dufeil, Hugo Wolf et Antonin Lesoudier étaient coachés par les deux encadrants du club, Amandine Denchasaz et Bertrand Le corre. **Les Émancéens se sont vaillamment comportés et Sacha et Antonin se sont classés champions de France.** Pas mal pour la plus petite équipe française : nous faisons figure de village d'Astérix par rapport aux clubs de Nancy, Montauban ou Montluçon, qui comptent chacun une cinquantaine de pratiquants !

rigole, ça discute, ça joue dans le plus pur esprit Sports pour tous, la fédération à laquelle ce sport est rattaché. Et si le championnat s'est très bien déroulé, c'est aussi grâce à deux autres membres du club (Estelle Lods et Tom Le Corre) qui l'ont coorganisé, rendant fluides les résultats, les organigrammes de matches, jusqu'à l'impression des diplômes.

Pour mémoire et pour ceux qui auraient raté les épisodes précédents, le **speed-ball est un jeu de raquettes qui s'adresse à tous les âges, en loisir ou en compétition.** Les séances ont lieu dans la salle Alfred Manessier le jeudi de 18h30 à 20h.



Antonin Lesoudier en finale des juniors

EVENEMENTS

FETE DE LA MUSIQUE

Aux dires de tous, ce fut une **REUSSITE** ! Tout y était Un groupe de musiciens de très grande qualité, les émancéens en nombre, le beau temps, la bonne humeur et la joie ... C'est une certitude, on recommencera l'année prochaine !!!

Nos plus sincères remerciements tous particuliers à **Monsieur Henry et son groupe** ainsi qu'à nos musiciens bretons préférés, **Monsieur Berthy et son fils Clément**.



LE BREVET DE SECOURISME POUR LES JEUNES D'EMANCE

Le week-end du 17 & 18 juin, sur Rambouillet, **14 jeunes d'Emancé ont obtenu leur P.S.C.1*** (prévention et secours civiques niveau 1), dispensée par la Croix Rouge.

Convaincue de l'utilité de cette formation pour nos jeunes, la commune en a intégralement financé le coût ainsi que celui des paniers repas. Un co-voiturage a été organisé pour tous ce qui a bien facilité les choses.

Un grand **BRAVO** à tous nos jeunes pour leur



sérieux et leur implication lors de cette formation.

*Le PSC1 est vivement recommandé pour exercer domicile, la petite enfance ou encore l'animation obligatoire pour accéder à de nombreux concours, notamment celui de professeur des écoles (CRPE). De plus, il est obligatoire de posséder le PSC1 (ou l'un de ses équivalents) pour exercer le rôle d'assistant(e) sanitaire en Accueil Collectif de Mineurs (ACM).

certaines activités professionnelles comme l'aide à socioculturelle. Il est également un prérequis

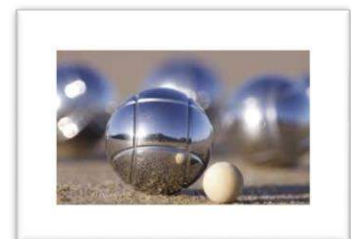
A noter : La commune va se doter d'un **second défibrillateur** qui se sera installé sur le mur de la mairie (le premier est installé pour rappel dans la salle communale Alfred Manessier) ... Nos jeunes savent dorénavant s'en servir !

Florence Clech-Verdier, Adjointe au Maire



REMISE EN ETAT DU TERRAIN DE PETANQUE

Pour le plus grand plaisir des grands et des petits, Joël et Wilfried ont remis en état le terrain de pétanque sur le stade de la commune ... Préparez-vous, il est venu le temps des vacances et avec lui, celui de la pétanque ...



EVENEMENTS

AFR : VIDE GRENIER ET EXPOSITION ARTISANALE

Dans la plus pure tradition et avec le beau temps en prime, l'AFR a, cette année encore, organisé son vide-grenier annuel couplé avec une exposition artisanale. Découvrez ici quelques photos de l'évènement ...



Prochaines manifestations de l'AFR

Loto le 14 octobre 2017

Soirée Belote le 25 novembre 2017

Marché de Noël le 26 Novembre 2017

Exposition Aquarelle le 9 et 10 décembre 2017



Légende des photos

- 1-Démonstration de speed ball avec nos champions de France
- 2-Liliane Petit d'Emancé et ses bijoux
- 3-Francoise Lagune d'Emancé et ses poteries
- 4-Marie-Claude Boissinot d'Hermeray et ses encadrements
- 5-Isabelle Amara-Plichon d'Orphin Carterie créative et scrap
- 6-Le chef des frites
- 7- Vue générale de la brocante

LES TRAVAUX A EMANCE

PROGRAMME D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX (ENEDIS, ORANGE, ECLAIRAGE PUBLIC)

(2ème partie de la RUE DU HAUT MARTIN, CHEMIN DU MOULIN, RUE DES MOUSSEAUX)

Les travaux ont commencé fin juin 2016 **pour se terminer en mars 2017.**

Comme nous l'avons déjà signalé, les différentes entreprises effectuant ces travaux, ont dirigé leurs équipes et l'exécution de l'enfouissement des réseaux avec une maîtrise parfaite, sans créer de contraintes aux riverains.



Côté financier, cette opération, menée et suivie de très près par le Maître d'œuvre ainsi que par Monsieur FONTAINE, nous a réservé une **bonne surprise**, car le prix global du marché de la tranche ferme, et des tranches conditionnelles se solde par une moins-value.

Nous préparons déjà la continuité de l'enfouissement qui sera fait sur la **Rue des Bochets**. Ce projet sera élaboré pour notre prochain budget 2018.

La commission Travaux

SOCIETE DE CHASSE A EMANCE

Même si la saison de chasse fut un peu perturbée par le remaniement du bureau en décembre 2016, l'assemblée générale du mois de juin s'est déroulée dans une bonne ambiance et fut très constructive...

La prochaine saison devrait commencer le 17 septembre 2017 avec une battue aux gros gibiers en raison d'une augmentation de la population de sangliers et de cervidés sur notre territoire.

Nous vous rappelons que **seuls les jours fériés sont chassés sur le territoire à l'exception :**

- d'un samedi par mois entre Octobre et Janvier (ces jours-là, des battues sont organisées)
- de 3 dimanches en Février, également réservés aux battues

A ce jour nous n'avons pas encore constitué le bureau à proprement dit.

Sont membres de la société de chasse : Messieurs DUBOIS G., NOEL B., PORCHER F., BERRY R., CABARAT M., MAVIOUS A., PORCHER J.

Nous vous ferons part du nouveau bureau dans votre prochaine édition.



Jacques Porcher, Président par intérim

POINT D'INFORMATION



La priorité de la Municipalité est de garder le caractère rural de la commune, de préserver l'espace agricole et les espaces boisés, ainsi que de conserver une parfaite maîtrise de l'urbanisation.

Notre **PADD (plan d'aménagement et de développement durable)** est finalisé ; il répond aux enjeux et objectifs que se sont fixés les élus.

Notre **PLAN DE ZONAGE** est, quant à lui, élaboré à hauteur de 95%.

- la **ZONE UA (zone Urbaine Ancienne)** : comprend nos anciens bâtis du centre bourg, du hameau de Chaleine, de Moreau Voisin)
- la **ZONE UB (zone Urbaine « Nouvelle »)** comprend : la Rue d'Epernon, la rue du Haut Martin, le Chemin des Buffards, la Rue des Bochets, une partie de la rue de Rambouillet)
- la **ZONE UBH (zone Urbaine « Nouvelle » définie à faible densité)** comprend : le Chemin des Sablons, Sauvage, et quelques terrains encore disponibles, à proximité de Droue sur Drouette)
- la **ZONE A (agricole)**
- la **ZONE AP (agricole protégée)**

- la Zone N (naturelle) comprend les autres secteurs de la commune, donnant une certaine facilité pour des annexes ou extensions (exemple : Rue de Rambouillet, Petit Bel Air, Grand Bel Air)

D'autres zones ont été créées afin de préserver certains secteurs :

- La Zone Ns** (Domaine HARDY)
- La Zone Nzp** (Domaine du Château de Sauvage)
- La Zone Nch** (Château de Montlieu, et Cour du Château)
- La Zone Nm** (Propriété du Département) qui sera traitée différemment dans notre PLU afin de ne pas en retarder l'approbation puisqu'il reste encore des questions ouvertes concernant cette zone

Enfin, notre **REGLEMENT ECRIT**, définissant les règlementations sur chaque zone, est lui terminé à 80%.

Nous pensions « arrêter » notre PLU par une délibération prise par le Conseil Municipal le 23 juin 2017, mais ayant à traiter des interprétations de textes avec la réalité des lieux, nous avons pris du retard.

Nous espérons pouvoir « arrêter » ce PLU aux environs de décembre 2017.

Il y aura ensuite l'Enquête Publique qui durera 3 mois avec une **approbation du PLU espérée pour mars 2018**.

Ces différentes pièces sont consultables à l'entrée de la Mairie, aux heures d'ouvertures, et vous pouvez également prendre rendez-vous avec Madame le Maire, ou Monsieur Fontaine Vice-Président de la Commission Urbanisme, pour une demande de renseignements, ou une demande spécifique.

VERONIQUE DAUDE



Depuis Janvier 2011, Véronique travaille dans notre petite école en tant **qu'Adjoint Territorial d'Animation**. Vous pouvez la croiser tous les jours (sauf les mercredis) à partir de 11h30 jusqu'à 18h30. C'est avec beaucoup d'attention et de sérieux que Véronique apporte sa **touche artistique** au sein de l'établissement : elle anime à la fois pendant le temps scolaire et aussi pendant le périscolaire. De son arrivée à 13h, d'un œil bienveillant Véronique fait l'appel des enfants de primaire, les accompagne aux toilettes puis les conduit au restaurant scolaire. A la cantine, elle s'occupe des maternelles, leur sert les repas, les aide lors du déroulement de celui-ci. Elle poursuit sa tâche en faisant passer les enfants aux toilettes, en les habillant. Après les avoir reconduit peu avant 13h à l'école et après que ceux-ci aient rejoint leurs enseignants respectifs, Véronique retrouve la classe de CP-Grande Section Maternelle.

- Les Lundis (13h-14h), elle accompagne et assiste l'intervenant sportif pour les élèves de CP. Puis de 14h20 à 15h15, elle met en place des activités manuelles diverses avec l'enseignant.
- Les Mardis, Jeudis et certains Vendredis, elle accompagne l'enseignant dans les activités manuelles, les arts visuels, des activités pédagogiques pour les élèves. Elle installe les ateliers au préalable, nettoie le matériel, assure la sécurité et hygiène des enfants, colle les activités des élèves des GS dans leurs cahiers.
- Les autres Vendredis après-midi, Véronique accueille les classes de CM1/CM2 puis CE1/CE2 dans la bibliothèque scolaire. Ils peuvent choisir parmi des ouvrages classés et emprunter un livre.



En parallèle, Véronique gère les achats des livres, ainsi que les entrées/sorties de ceux-ci. Toujours côté école, Véronique fait partie des personnes encadrantes lors des sorties scolaires. Sur le plan périscolaire, **nous retrouvons Véronique à la garderie (15h15-18h30)**. Elle aide les enfants aux devoirs, pendant la première heure : individuellement pour les CP et en ayant toujours une oreille à l'écoute pour les plus grands, plus autonomes qui travaillent en binômes. Elle participe également à la préparation des goûters (du service au nettoyage du matériel), à l'élaboration des listes de courses pour approvisionner les goûters. Elle veille au bon déroulement de la garderie, vérifie la sécurité et l'hygiène des enfants jusqu'à leurs départs. Cependant, là où excelle le savoir-faire de Véronique c'est bel et bien **les activités manuelles** ! C'est avec beaucoup de dévouement et recherches qu'elle propose des thèmes aux enfants afin de leur faire réaliser des petites créations. Cela perdure depuis son arrivée en 2011, avec les achats effectués par la Mairie et l'Association des P'tits Kangourous en relais.

Depuis plus de 6 ans et notamment dès sa première année, **Véronique a remis au goût du jour la bibliothèque scolaire**. Avec patience et de manière investie, les livres ont été reclassés selon la classification décimale DEWEY (système d'indexation classant les ouvrages par sujet) Après repérage, tri des albums, contes, romans etc... chaque ouvrage et périodique s'est vu collé une étiquette de couleur différente (avec cotation) qui oriente les enfants selon leurs âges. Dès qu'un budget est octroyé à la bibliothèque, Véronique sait déjà ce qu'il faut commander pour la faire vivre.



Connaissez-vous **Arthur** ? C'est la **mascotte de la cantine** ! Elle est arrivée en même que Véronique. Ce lapin sorti de l'un de ses sacs à idées, accompagne chaque vendredi un des enfants de maternelle, après tirage au sort. L'heureux chanceux fait découvrir à Arthur sa maison, sa famille et leurs activités le temps d'un week-end. Et le lundi, une multitude de souvenirs sont écrits par les parents dans le journal d'Arthur.

Avant d'arriver dans la cour de notre école, Véronique a travaillé pendant 17 ans au siège chez Philips (Paris et Suresnes).



En débutant dans les divers pôles de Secrétariat, grâce à son sérieux et la qualité de son travail, elle évoluera à différents postes : agent qualifié, secrétaire commerciale à la direction, puis assistante logistique au siège.

(Voiture créée pour le spectacle de fin d'année 2015 avec les élèves de GS et CP)

Elle quittera cette belle aventure pour suivre son mari et élever ses enfants à La Boissière Ecole. Là-bas, pendant huit ans, elle fera du bénévolat à la bibliothèque scolaire de l'école. Puis, elle deviendra animatrice scolaire à Emancé. En 2014-2016, Véronique passera son BAF. Dans la vie, entre les voyages et chiner dans les videgreniers, Véronique aime partager et transmettre sa passion des loisirs créatifs et de la lecture ; mais cela, vous l'aviez deviné !

Stéphanie Briolant, Conseillère municipale

LES ENFANTS

ECOLE – RENTREE 2017/2018



La prochaine rentrée scolaire 2017/2018 apportera quelques changements :

- La **fermeture d'une classe maternelle**, nos prochains effectifs étant à la baisse pour cette année.
- La **prolongation de la garderie du soir jusqu'à 19 heures**, les lundi, mardi, jeudi et vendredi (afin de faciliter le retour de Parents travaillant souvent sur Paris ou la région parisienne)

Et par ailleurs :

Avec le nouveau décret qui vient d'être publié, la possibilité de revenir sur l'application des Rythmes Scolaires, en choisissant **la semaine de 4 jours** et non plus 4 jours $\frac{1}{2}$ (5 demies-matinées scolarisées obligatoires).

La majorité des parents d'élèves, des enseignants et Ides élus étant favorables à ce retour à la semaine de 4 jours, nous avons envoyé un courrier à l'Inspection Académique afin de conforter notre choix (lundi, mardi, jeudi, vendredi = temps scolaires 8H30/11H30 et 13H/16H).

Nous venons juste de recevoir l'accord verbal de la part de l'inspection académique (nous attendons dans les jours qui viennent la confirmation écrite).

Les parents ont, pour la plupart, déjà été informés mais le seront de façon officielle, par courriel ou courrier, dès réception de cette confirmation.

Nous préviendrons aussitôt chaque parent d'élève par courriel ou courrier.

Ainsi :

- La garderie du matin restera inchangée : lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h15 // 8h30
- La garderie du soir sera prolongée : lundi, mardi, jeudi, vendredi 16h // 19h

Il n'y a pas d'augmentation du tarif de garderie cette année cependant, le conseil municipal étudie pour 2018 deux options :

- un forfait pour le matin et un forfait pour le soir
- ou le calcul du quotient familial

Retenez donc que, en revenant à la semaine de 4 jours, le mercredi, il n'y aura plus de garderie le matin et l'après-midi et plus de cantine (car plus d'école).

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION LES P'TITS KANGOUROUS

- La vente de **chocolats de Pâques** qui a eu lieu en Janvier/Février 2017 a permis de générer **300€** de bénéfices, reversés à l'école.
- **L'association a offert toute une commande de loisirs créatifs à la garderie**, ainsi que quelques nouveaux jouets : poupons, vêtements de rechange pour poupons, mallette de docteur, ballons, ... et ce pour un montant de 380€. Les enfants ont été ravis de cette petite surprise.



LES ENFANTS

SORTIE SCOLAIRE A L'ARC DE TRIOMPHE – Les enfants nous en parlent

Nous avons bien aimé cette sortie éducative, et historique. Au musée des invalides, nous avons été impressionné par toutes les armes de guerre et les différents costumes des hommes au combat. La partie où se trouvent les différents tombeaux dont celui de Napoléon est vraiment magnifique et impressionnante. Quand nous sommes arrivés sur les Champs-Élysées, c'était trop "cool", on a pu marcher sur l'avenue pour se rendre sous la chance de porter la gerbe de fleurs avec Mme de Maistre, ils étaient très fiers et se sentent un peu privilégiés. C'est dommage que tout le monde n'ait pas pu faire quelque chose. On a tous adoré chanter la Marseillaise et voir des colonels, un général et des personnes de la légion d'honneur. On garde un très bon souvenir de cette journée, même le goûter était génial !
 Les élèves de CM1/CM2



BRULAGE DES VEGETAUX



Une circulaire préfectorale interdit le brûlage de tous déchets à l'air libre, verts et ménagers, quelle que soit leur nature par les particuliers. Cette interdiction est applicable toute l'année et sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en Mairie avec sa pièce d'identité et un justificatif de domicile, entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Après avoir procédé au recensement, une attestation sera remise.

Le jeune devra ensuite accomplir sa Journée Défense et Citoyenneté.



SITREVA - LES DECHETERIES CONNECTEES

Sitreva remplace la carte d'accès en déchèteries par le pass'déchèterie

Vous avez déjà une carte d'accès :

- Lors de votre passage en déchèterie, l'agent d'accueil procédera à l'échange de votre carte contre le Pass'déchèterie.

Vous n'avez pas encore de carte, deux possibilités s'offrent à vous pour l'obtenir :

- Sur internet : en se rendant sur le site de Sitreva, vous pourrez vous préinscrire en ligne et envoyer en pièce jointe un justificatif de domicile. Après validation de votre demande par les services de Sitreva, vous recevrez par mail un code barre provisoire qui vous permettra, lors de votre prochain passage en déchèterie, de récupérer votre Pass'déchèterie.
- En déchèterie : vous devrez fournir une copie de justificatif de domicile et présenter une pièce d'identité à l'agent d'accueil qui vous attribuera votre Pass'déchèterie.



La mise en place du Pass'déchèterie ne change en rien le mode de fonctionnement habituel des déchèteries.

- **Aux habitants résidant sur le territoire de l'une des communes** constituant le syndicat, sur présentation du Pass'déchèterie.

Les apports des particuliers sont gratuits dans la limite de 2m³ par semaine, le volume supplémentaire sera facturé au tarif artisans/commerçants en vigueur. (Les tarifs sont les mêmes dans toutes les déchèteries).

Gratuit et sur rendez-vous deux fois par an pour plus de 2m³ / semaine

- **Aux entreprises sur présentation du Pass'déchèterie « professionnel »**, délivré après enregistrement des coordonnées commerciales. Les entreprises peuvent être refusées en fonction du taux de remplissage des bennes.

FEVRIER 2017**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
RAMBOUILLET TERRITOIRES**

Opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires ;

La loi ALUR, rend obligatoire le transfert de cette compétence aux communautés de communes et communautés d'agglomération, dans un délai de trois ans après la publication de la Loi N°2014-366 du 24 mars 2016, c'est-à-dire 24 mars 2017.

La Loi ALUR prévoit également que si, dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans mentionné (c'est-à-dire entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017) au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent par délibération, ce transfert de compétences n'a pas lieu.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- De s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires

RESERVE PARLEMENTAIRE

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de Mr. Poisson

- ❖ Pour l'achat d'un autre défibrillateur qui sera installé près de la Mairie
- ❖ Pour l'achat d'une armoire ignifuge pour la protection des registres d'Etat Civil

MARS 2017**TAXES COMMUNALES :**

Une augmentation de 0,50 % sera appliquée pour les taux d'impositions 2017 :

- TAXE D'HABITATION 8,57 %
- TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES 9,38%
- TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES 48,58 %

MAI 2017**SCOLAIRE**

Augmentation des tarifs de **CANTINE** de 1,5 % afin de couvrir au mieux les frais de fonctionnement

3,75 € par enfant pour les familles de 1 ou 2 enfants

3,60 € par enfant pour les familles de 3 enfants

3,50 € par enfant pour les familles de plus de 3 enfants

Ce tarif comprend, la nourriture, les services de fonctionnement, les coûts d'énergie.

Le tarif de la **GARDERIE** reste lui inchangé.

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE : tarif inchangé

EMANCEENS 400 € du vendredi 16 H au lundi 8 H,
450 € avec option ménage

HORS COMMUNE 840 € du vendredi 16 H au lundi 8H,
890€ avec option ménage

**DISSOLUTION DU CCAS (centre communal
d'action sociale)**

- ❖ Ce dernier ne servait qu'à définir le choix du Menu du Repas de nos Anciens ainsi que l'animation. La comptabilité est déjà reprise depuis 1 an sur un seul et même compte municipal.

CREATION D'UNE COMMISSION D'ACTION SOCIALE, afin de procéder à l'attribution d'éventuelles aides financières, avec l'acceptation définitive du Conseil Municipal.

JUIN 2017**SCOLAIRE**

- Travaux préparatoires sur un tarif au forfait applicable à la garderie ou sur la prise en compte du quotient familial.
- Demande d'appliquer les 4 jours scolaires au lieu des 4 jours 1/2

ETAT CIVIL

NAISSANCES

JANVIER

- Le 3 janvier GUIGNOUARD Eglantine, Anne Louise
- Le 8 janvier GIRARD Théophile, Sacha, Louison

MAI

- Le 5 mai PEGORARO Arthur, Luc, Paul
- Le 25 mai NOIREAULT Martin, Jacques, Pascal

MARIAGES

MAI

- Le 27 mai DOUGUET Aude, Marie, Madeleine// CHENE Frédéric, André, Dominique

DECES

MARS

- Le 6 mars DESSOLIN Jean-Louis, Philibert

ERRATUM : Nous sommes sincèrement désolés de l'erreur commise sur la date du décès de Monsieur Patrick FACON, qui a eu lieu le 29 mai 2016 et non le 11 juin 2016. Nous transmettons toutes nos excuses à la famille de Monsieur FACON.

L'équipe du Magazine d'EMANCE

A VENIR ...

Forum des associations

EMANCE

Samedi 2 Septembre



** Rendez-vous de 10h à 13h
sur la place devant la mairie **

Edition et impression : Mairie d'Emancé, Place de la Mairie, 78125 Emancé

Directeur de la publication : Christine David, Maire

Responsable de la rédaction : Florence Clech-Verdier

Comité de rédaction : G. Barata, S. Briolant, F. Clech-Verdier, M. Duprat, R. Fontaine, Jacques Porcher

Parution : Juillet 2017